

La Lettre d'Econatu

INVITATION

Notre projet en est au début de sa construction, et nous accueillons avec enthousiasme toute personne, famille, agriculteurs ou artisans de la terre et de l'écologie y compris de l'écologie relationnelle, désireux de nous rejoindre dans cette élaboration fertile d'un nouvel oasis, lieu du vivre ensemble. Toutes les générations sont les bienvenues comme les investisseurs désireux de promouvoir une nouvelle forme du vivre ensemble.

Prochains rendez-vous avec l'association

13 et 14/05
9/06/2017

Pour plus d'infos voir page 2

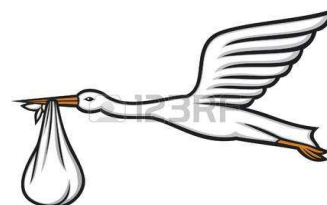
L'association (enfin) sortie des ventres et cerveaux féconds

« Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, vivre et témoigner des idéaux naturistes dans un esprit d'ouverture aux autres, de convivialité, de solidarité, d'échange et de bienveillance dans le respect de soi, d'autrui et de l'environnement.

Dans l'idéal de la sobriété heureuse, tendre vers une autonomie alimentaire et énergétique tout en limitant notre impact sur l'environnement ».

Telle est la raison d'être du projet qui nous anime portée par la toute nouvelle association « Econatu », dont les statuts viennent d'être déposés. Elle a pour but l'encadrement et l'accompagnement des valeurs de notre projet d'habitat partagé et de création d'activités collaboratives.

L'objet d'Econatu est de concevoir et de favoriser la création de l'écolieu, de porter celui-ci dans toute sa mise en œuvre et son



développement, contribuer à essaimer d'autres lieux du même type, ceci dans le sillon du Mouvement Colibris pour la construction d'une société écologique et humaine.

Ont contribué à ce numéro d'Econatu : Sylvie, Hannes et Thierry qui s'est également chargé de la mise en page.

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos observations, souhaits et envies concernant cette lettre. Tout article concernant les sujets, en correspondance avec le projet qui nous anime, sont également les bienvenus.

Une mise en pratique concrète de la gouvernance partagée

Pratiquer la gouvernance partagée est un véritable challenge ! C'est cependant le pari dans lequel se sont lancés les initiateurs d'Econatu.

C'est ainsi que, depuis l'été dernier, les différentes réunions se sont déroulées en appliquant au mieux les règles de la gouvernance partagée.

Inspirée des principes de la Sociocratie et de l'Holacratie, cette gouvernance s'appuie

notamment sur plusieurs principes : fonctionnement en cercles, prise de décision par consentement, élections sans candidats... Elle expérimente également des fonctionnements en réseau et s'appuie sur l'usage du numérique pour démultiplier la participation de ses membres. C'est ainsi que les initiateurs d'Econatu se réunissent deux à trois fois par mois via Skype outre les réunions en

présence physique. Ils découvrent également les joies de l'utilisation des nouveaux outils collaboratifs que permet désormais internet.

Afin de consolider cette pratique 4 membres de la direction collégiale d'Econatu ont entamé depuis le début du mois d'avril la formation proposée par le réseau Colibris et l'Université du Nous.

<https://www.colibris-lemouvement.org/>



Une recherche de terrain toujours d'actualité



Domaine de Couzas

Même si elle a marqué le pas du fait de la priorité donnée à faire émerger les valeurs et objectifs communs du groupe, la recherche d'un lieu se poursuit.

Plusieurs propriétés à la vente ont été visitées ces derniers mois. En outre, le domaine de Couzas (photo ci-contre) est de nouveau proposé à

la vente par le tout nouvel acquéreur. Une offre de prix a été faite par le biais de la SAFER devenue notre interlocutrice privilégiée dans cette transaction.

Les investigations continuent et l'équipe accepte avec joie vos propositions et découvertes.

Des moments de rencontre prévus au printemps

Si vous nous rejoignez dès maintenant, vous aurez l'opportunité de participer aux prémices de cette belle aventure, nous vous proposons plusieurs dates possibles de rencontre

Tout d'abord, **Les 12,13 et 14 mai** de nouveau à **Marseille** à l'occasion du rassemblement du chant des Colibris organisé en différentes villes de l'hexagone par le mouvement Colibris ([toutes les infos sur le site du mouvement](#))

Le 9 juin également en un lieu qui reste à définir. Le détail du programme des journées et les adresses seront envoyées à ceux qui auront manifesté l'envie de nous y rencontrer.

Un projet de séjour en commun est également à l'étude au cours de la première quinzaine d'août, affaire à suivre !

Vous pouvez prendre connaissance des statuts en fichier attaché joint. Vous avez également le loisir de remplir le questionnaire proposé à tous les candidats

afin de préciser les valeurs, la vision de votre projet personnel, les besoins et compétences partagées. *Vous recevrez les résultats des questionnaires de chacun des participants déjà engagés au retour de l'envoi du votre.*

Enfin vous pouvez dès maintenant adhérer à l'association en tant que créateur, futur habitant, ou simple sympathisant voir *bulletin joint*. Votre adhésion vous donnera accès au wiki, c'est à dire à tous les échanges et documents

créés par l'équipe de gouvernance partagée.

Au préalable nous vous invitons à prendre contact par mail ou téléphone avec l'un d'entre nous :

Sylvie Zygel :
06 17 50 67 70

Thierry Bataille :
06 86 45 38 65

Olivier Tournès :
06 62 69 40 74

Jean François Grandveau :
06 19 21 23 23

ou par mail :
ecovillage.nat@gmail.com

Econatu : une association sans président !

Si l'on se réfère aux statuts types des associations ou ne serait-ce qu'aux us-et-coutumes du monde associatif, toute association digne de ce nom se trouve agrémentée d'un Conseil d'Administration (CA) élu par l'Assemblée Générale (AG). Ce CA désigne en son sein le bureau où siègent à minima un président et un trésorier.

Une tradition bien ancrée au vu des débats qui ont parfois animé les réunions d'Econatu ! C'était sans compter sur la détermination de quelques-uns à souhaiter et promouvoir une nouvelle forme de gouvernance citoyenne et élargir ainsi le processus démocratique. C'est ainsi que l'article 12 des statuts d'Econatu prévoit la désignation d'une « Direction Collégiale » en

lieu et place du CA. Celle-ci assure collectivement les fonctions d'administration et de responsabilité de l'association. Il est bon de savoir que la loi n'impose aucunement la désignation d'un président, secrétaire, etc. Il est néanmoins conseillé de désigner une personne ou plus en charge de la trésorerie afin d'assurer la bonne tenue de celle-ci et rassurer l'organisme

bancaire teneur des comptes.

Source : Passerelle Eco, [Association Loi 1901 et collectif des statuts pour un bureau collégial](#)

Composition de la Direction Collégiale Econatu :

Sylvie ZYGEL Marseille 13
Marie-Claire LAMARE Lyon 69
Hannes LINCK Fribourg (D)
Olivier TOURNES Lyon 69
Thierry BATAILLE Le Pin 39
Jean F. GRANDVEAU Bussy 77